

# HORAIRES D'OUVERTURE

**Attention** : certaines permanences peuvent être supprimées en fonction d'obligations extérieures.

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Jardin d'éveil de 8h45 à 12h15	Fermé
MARDI	Jardin d'éveil de 8h45 à 12h15	Accueil individuel sur rendez-vous et/ou jardin d'éveil de 14h à 18h
MERCREDI	Jardin d'éveil de 8h45 à 12h15	Accueil individuel sur rendez-vous et/ou jardin d'éveil de 14h à 18h
JEUDI	Jardin d'éveil de 8h45 à 12h15	Accueil individuel sur rendez-vous et/ou jardin d'éveil de 14h à 18h
VENDREDI	Jardin d'éveil de 8h45 à 12h15	Accueil individuel sur rendez-vous et/ou jardin d'éveil de 14h à 18h

Réservation obligatoire au : **01.71.33.51.38** ou par mail : **ram@charenton.fr**



**Responsable du RAM**  
Madame Virginie RIVES  
Educatrice de Jeunes Enfants



**Centre Alexandre Portier** (rez-de-chaussée)  
21bis, rue des Bordeaux • 94220 Charenton-le-Pont  
Tel : 01.71.33.51.38 • Mail : ram@charenton.fr



## LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM) DE CHARENTON-LE-PONT



## Le RAM, un lieu d'informations destiné aux parents pour :

- informer sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire charentonnais
- transmettre les disponibilités des assistants maternels
- faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande d'accueil des jeunes enfants, en respectant le principe de neutralité dans la mise en relation de l'offre et de la demande
- prendre en compte les interrogations (démarches administratives, aides financières existantes, droit du travail, ...)

## Le RAM, un lieu d'animations destiné aux enfants pour :

- offrir des espaces de jeux et de motricité agréables, adaptés et sécurisés
- proposer des ateliers, des activités d'éveil avec la participation active des assistants maternels et des gardes à domicile
- favoriser une aide à la socialisation



## Le RAM, un lieu de rencontres et d'échanges entre professionnels afin de :

- rencontrer d'autres assistants maternels et gardes à domicile
- permettre les échanges entre professionnels de la petite enfance
- aider et soutenir dans l'exercice de la profession
- informer sur le statut professionnel, les droits et la réglementation
- renseigner sur les différentes formations (agrément, CAP petite enfance, ...)
- avoir accès à de la documentation

**Le RAM est un lieu ressource qui favorise les échanges entre les parents, les enfants et les professionnels de la petite enfance.**

